****

**Facilité d’appui pour l’opérationnalisation des Caisses des Dépôts et Consignations - CDC Burkina Faso**

**Mobilisation**

**Termes de référence pour une mission court terme**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la mission – Activités** | 1.2. Appui au pilotage des risques |
| **Composante** | 1 |
| **Administration bénéficiaire** | CDC Burkina Faso |

1. **Eléments de contexte :**

La création de la Caisse des dépôts et consignations du Burkina Faso (CDC – BF) est intervenue le 09 mai 2017 suite à l’adoption de la loi n°0203-2017/AN par l’Assemblée Nationale et sa promulgation par le décret n°207-0403/PRES du 05 juin 2017. Sa mission principale est d’assurer la collecte et la mobilisation des ressources financières à long terme, afin de réaliser le financement adéquat des investissements structurants de l’Etat et des collectivités territoriales. La nomination du Directeur Général, le 27 mars 2019, a permis l’opérationnalisation de la caisse.

Depuis sa création, des activités permettant de la rendre plus fonctionnelle, ont été menées grâce notamment à l’appui technique et financier de l’Agence Française de Développement (AFD) et de la Caisse des Dépôts et Consignations de la France (CDC France).

Ces activités ont notamment porté sur :

- l’élaboration de textes de base : la loi portant création d’un établissement public à statut spécial dénommé « Caisse des dépôts et consignations du Burkina Faso » ; la loi régissant les dépôts et consignations au Burkina Faso, le projet de décret portant sur les statuts de la CDC – BF ;

- la réalisation du business plan ;

- la réalisation du modèle prudentiel ;

- la mise en place d’un comité de surveillance,

Etc.

Dans la suite de ces activités, il est proposé de continuer cet accompagnement selon les activités convenues dans le cadre logique et qui prévoit la mise en œuvre des 4 composantes suivantes :

- Composante 1 : Accompagnement à la structuration de la CDC – BF ;

- Composante 2 : Appui à l’élaboration du plan d'action stratégique, des doctrines d'intervention et des plans d’affaires des CDC – BF ;

- Composante 3 : Renforcement des capacités des CDC – BF ;

- Composante 4 : Réalisation des études de faisabilité et accompagnement à la mise en œuvre des investissements pilotes.

Suite à l’adoption de la loi n°0203-2017/AN par l’Assemblée Nationale et sa promulgation par le décret n°207-0403/PRES du 05 juin 2017, la CDC-BF dispose d’un statut particulier qui l’oblige à adopter les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance, de gestion prudente et avisée en respectant les règles prudentielles strictes.

1. **Objectifs de la mission**

Il est à noter dans le cadre de cette mission que la CDC-BF dispose notamment i) d’un cahier des procédures et modes opératoires des risques et du contrôle interne et d’une note sur l’organisation du département des risques et du contrôle interne. Le soumissionnaire sélectionné devra s’appuyer sur les études et livrables antérieurs, et notamment l’étude réalisée par SiaPartners portant sur « l’Organisation du département des risques et du contrôle interne » qui liste les activités de cette direction.

L’objectif général de cette étude est de permettre à la Caisse des Dépôts et Consignations du Burkina Faso de disposer d’un appui au pilotage des risques afin de maitriser, de piloter et d’évaluer notamment ses risques financiers (crédit, marché, taux), ses risques de bilan, etc.

De façon spécifique, l’étude devra permettre la réalisation des objectifs ci-après :

1. construire un outil d’identification, d’évaluation et de pilotage des risques permettant l’élaboration d’une cartographie des risques pour la CDC-BF ;
2. proposer des tableaux de bords d’évaluation et de suivi périodique des risques ;
3. concevoir la procédure et les outils d’encadrement des risques pris par les métiers (investissements d’intérêt général / Investissements financiers et gestion d’actifs),
4. mettre en cohérence le système de gestion des risques et les activités du contrôle interne.
5. **Données de la mission**

|  |  |
| --- | --- |
| **Estimation nombre de jours**  | 15 jours  |
| **Approche** | - Une approche globale qui intègre l'ensemble des domaines fonctionnels, organisationnels et techniques de la CDC-BF ;- Une approche visant à optimiser les ressources, les processus et l'organisation de la CDC-BF ;- Une approche pragmatique s’inspirant en priorité de toutes les expériences et bonnes pratiques d’organismes comparables ;- Une approche participative, s'appuyant sur les ressources de la CDC-BF en vue d’une appropriation des objectifs et des conclusions de l'étude par l'ensemble du personnel concerné.La démarche globale devra permettre notamment la réalisation des phases suivantes :Etape 1 : clarifier les rôles et les responsabilités de chacun dans l’élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour de la cartographieEtape 2 : identifier les risques inhérents aux activités de la CDC-BF Etape 3 : évaluer l’exposition aux risquesEtape 4 : évaluer l’adéquation et l’efficacité des moyens visant à maîtriser ces risquesEtape 5 : hiérarchiser et traiter les risques «nets» ou «résiduels»Etape 6 : formaliser la cartographie et la tenir à jour. |
| **Activités** | Entretiens / analyse / conseil |
| **Déroulement de la mission** | La mission se déroulera à distance avec éventuellement la possibilité d’organiser des missions terrains si nécessaire et si possible, selon la méthodologie qui sera convenue entre le bénéficiaire et le prestataire au moment de la réunion de cadrage de la mission. |
| **Dates**  | Du 01 octobre au 30 novembre 2020 |
| **Livrables** | * **des tableaux de bords de suivi et de gestion des risques** de placement et d’investissement conformément à la doctrine d’investissement et au modèle prudentiel ;
* **des tableaux de bords de suivi des autres risques identifiés** ;
* **des procédures relatives à la gestion des risques** et la mise à jour des autres procédures ;
* **procédures et outils d’encadrement** des risques pris par les métiers ;
* **la proposition d’une cartographie des risques**.
 |
| **Validation des livrables** | Les livrables seront validés par le bénéficiaire et l’Equipe du projet.  |
| **Synergies possibles** | Des synergies seront possibles entre les missions concernant le modèle prudentiel (1.1) et le pilotage des risques (1.2) |

1. **Références du soumissionnaire**

Le soumissionnaire devra justifier d'une expérience professionnelle avérée dans l’appui conseil notamment en vue de l’exploitation d’un modèle prudentiel pour des institutions économiques et financières de type caisse des dépôts ou assimilées. Ces références pourront être confirmées par des attestations de bonne exécution.
Le soumissionnaire devra décrire ses missions récentes portant sur des prestations similaires à celle demandée par la CDC-BF.

Le soumissionnaire proposera également une équipe pluridisciplinaire constituant le personnel clé de la mission, composée au minimum des personnes suivantes :
- Un directeur de mission expérimenté dans la conduite de projets similaires et disposant d’une excellente maitrise méthodologique ;
- Des consultants techniques expérimentés dans les domaines suivants : économie, banque, finances, droit, organisation, gestion de projets, investissements, démarrage d’organisation, communication et partenariat institutionnels.

**• Compétences et aptitudes requises :**

Ce personnel devra présenter des profils ci-dessous :

* Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5) ou équivalent dans les domaines sus-indiqués ;
* Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de sa spécialité ;
* Avoir réalisé des missions similaires dans des institutions économiques et financières de type caisse des dépôts ou assimilées ;
* Avoir de bonnes aptitudes en conduite de projet et gestion du changement ;
* Avoir des capacités à analyser les impacts d'une modification sur les utilisateurs ;
* Avoir les connaissances techniques et la compréhension de l'environnement social, économique, financier de la CDC-CI ;
* Avoir des capacités à gérer les responsabilités et les délais ;
* Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
* Avoir une bonne maîtrise du français.

**• Forme de la proposition :**

La proposition de service devra comporter :

1. la présentation du soumissionnaire et les CV ;
2. l’exposé de sa compréhension de la mission ;
3. l’exposé de la démarche méthodologique détaillée proposée ;
4. les références du prestataire dans des interventions similaires ;
5. l'organisation à mettre en place pour la conduite du projet ;
6. le calendrier d’intervention ;
7. les budgets-temps détaillés et les coûts unitaires détaillés, en faisant la distinction entre les honoraires et les frais logistiques ;
8. le coût global de la prestation.